

## VOTATION FÉDÉRALE DU 23 SEPTEMBRE 2018

### **NON à une économie planifiée et protectionniste!**

Déposée le 30 mars 2016 par le syndicat Uniterre, l'initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous » propose d'introduire dans la Constitution fédérale un nouvel article demandant des interventions étatiques et des mesures pour favoriser des changements structurels vers davantage de petites exploitations et une agriculture davantage souveraine. L'initiative prévoit aussi que la Confédération restreigne les importations de denrées alimentaires avec des droits de douane et des restrictions des volumes. Les droits de douane visent à entraver principalement les importations de produits qui ne seraient pas fabriqués dans le respect des normes sociales et environnementales de la Suisse. Selon le texte de l'initiative, la Confédération pourrait même interdire ces importations. L'utilisation d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture serait également interdite. Quant aux prix des produits agricoles, ceux-ci seraient pilotés par l'État. L'initiative prévoit ainsi des interventions sur le marché du travail en chargeant la Confédération de prendre des mesures pour accroître le nombre de personnes actives dans l'agriculture et de veiller à des conditions de travail uniformes à l'échelle de la Suisse.

Certaines revendications des auteurs de l'initiative s'inscrivent dans la politique agricole actuelle du Conseil fédéral. En premier lieu, les paiements directs et les contributions aux améliorations structurelles ont précisément pour but de promouvoir une agriculture paysanne, variée et fidèle aux principes du développement durable. Les ressources fédérales allouées à ces instruments sont déjà considérables en comparaison internationale. Il est également déjà prévu de supprimer les subventions à l'exportation des produits agricoles transformés, conformément à la décision prise à la Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2015 à Nairobi. Finalement, la protection des terres cultivables a été fortement renforcée avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire. A l'heure actuelle, la Confédération exerce déjà une influence sur la formation des prix via la protection à la frontière mise en place pour soutenir les prix aux producteurs (3,9 milliards de francs suisses en 2015 selon l'OCDE). Elle n'intervient toutefois pas directement dans la fixation des prix et l'harmonisation des conditions de travail des salariés agricoles, comme le demande l'initiative. De telles mesures ne feraient que creuser l'écart entre notre pays et l'étranger dans le prix des matières premières agricoles et celui des denrées alimentaires, ce qui affecterait la compétitivité du secteur agroalimentaire suisse tout en amoindrissant sa capacité d'innover et en renforçant l'attractivité du tourisme d'achat.

En plus d'être désuète sur certaines revendications, déjà prises en compte par la politique fédérale, cette initiative est marquée d'un sceau interventionniste bien trop appuyé. Une politique centralisée et étatiste n'améliorerait en rien la situation actuelle. Les consommateurs en seraient par ailleurs les premiers lésés, avec une restriction du choix et une augmentation des prix. Par ailleurs, la volonté de soumettre tous les produits agricoles et les denrées alimentaires importés aux normes de qualité suisses représente une violation des engagements commerciaux pris par la Suisse et des obligations auxquelles elle est tenue par la réglementation des échanges et le droit européen. Des mesures de rétorsion, néfastes pour l'ensemble de notre industrie exportatrice, pourraient être prises en représailles par les pays lésés.

Pour l'ensemble de ces raisons, la CVCI recommande de glisser un NON à cette initiative le 23 septembre prochain.